

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	36 (1964)
<b>Heft:</b>	8
<b>Artikel:</b>	Un élément important de la surchauffe? : la construction en Suisse et dans le canton de Vaud en 1963
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-125635">https://doi.org/10.5169/seals-125635</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **La construction en Suisse et dans le canton de Vaud en 1963**

19

397 Vaudois établis dans d'autres communes et 330 Confédérés, soit 87,4 % de Suisses.

### **Etrangers : 12,6 %**

Les 54 293 étrangers (12,6 %) se répartissent comme suit : 29 183 Italiens, 6752 Français, 3870 Allemands, 833 Autrichiens, 37 ressortissants du Liechtenstein, 8518 ressortissants d'autres Etats d'Europe et 4024 ressortissants d'Etats extra-européens.

### **Plus de catholiques, moins de protestants**

La répartition confessionnelle donne d'intéressants renseignements : alors qu'en 1860, les protestants formaient 93,6 % de la population, ils ne sont plus maintenant que 70,1 %. Les catholiques romains ont passé à 27,1 %, les catholiques chrétiens rétrogradent de 0,2 % à 0,1 %, les israélites passent de 0,5 % à 0,6 % et le nombre de personnes d'autres religions — ou sans religion — est monté de 1,3 % à 1,5 %.

Le français est la langue maternelle de 79,2 % de la population (1860 : 88,9), l'allemand de 11 %, l'italien de 6,7 %, les autres langues se partagent les 3,1 % restants.

### **2,9 personnes par appartement**

Les bâtiments habités sont au nombre de 56 561, les ménages de 139 639 (1860, respectivement 33 046 et 46 622). Il y a 8,3 personnes par maison et 3,1 par ménage (1860, respectivement 6,5 et 4,6). L'occupation par appartement est de 2,9 personnes.

Il s'est écrit et dit déjà tant de choses à propos de la construction dans notre pays que l'on pourrait hésiter, de prime abord, à en faire le sujet d'une étude et d'un article. Pourtant, à y regarder de plus près, il semble utile au contraire d'ajouter ou d'opposer aux appréciations nombreuses qu'a suscitées ce secteur vital de notre économie, des constatations de fait fondées sur des chiffres.

Maintenant que sont connues les données de 1963 élaborées par le délégué aux possibilités de travail et par le Bureau fédéral de statistique, il est intéressant en tout cas de mettre en évidence quelques aspects particulièrement saillants de cette documentation en les situant dans le temps et en les analysant par nature (répartition des travaux selon le maître de l'ouvrage) ou par régions (répartition géographique par cantons).

Bien entendu, les chiffres et graphiques ci-après montrent avant toutes choses combien intense et générale a été l'activité de la construction dans notre pays en 1963, au point d'atteindre un niveau qui pourrait bien être un *record* dans la phase d'expansion actuelle tout au moins. Quoi que l'on puisse penser en effet des mesures prises ou à prendre pour freiner tout particulièrement le secteur de la construction. Il faut s'attendre que ces dernières exercent très prochainement, si elle n'est pas déjà déclenchée, une action de retardement et de sélection sur les travaux en cours ou en projet. Or, même si les avis divergent sur l'opportunité et l'efficacité des moyens mis en œuvre, nul ne conteste que cette action s'impose indiscutablement, avec d'autres, pour ramener notre appareil de production à un rythme plus régulier et plus équilibré. Selon les recensements officiels, les travaux exécutés l'an dernier sur l'ensemble du territoire suisse ont atteint près de 10 milliards de francs, dépassant ainsi de 1,5 milliard les investissements de l'année précédente. Voici, mis en regard par catégories, les chiffres des ouvrages *projetés* et effectivement réalisés en 1963 et, par comparaison, ceux de 1962.

### **La construction en Suisse (en millions de francs)**

#### **1962**

<b>Travaux publics</b>	<b>Projetés</b>	<b>Réalisés</b>
Routes . . . . .	1132	920
Autres travaux de génie civil . .	819	648
Bâtiments . . . . .	1296	3 247
	<b>955</b>	<b>2523</b>

<b>Travaux privés</b>	Projetés	Réalisés
Logements . . . . .	3934	<b>3226</b>
Autres bâtiments et divers. . .	<b>3077</b>	7 011 <b>2766</b> <b>5992</b>
Total général . . . . .	<b>10 258</b>	<b>8515</b>

**1963**

<b>Travaux publics</b>	Projetés	Réalisés
Routes . . . . .	1415	<b>1221</b>
Autres travaux de génie civil. .	956	<b>739</b>
Bâtiments . . . . .	1570	3 941 <b>1212</b> <b>3172</b>

**Travaux privés**

Logements . . . . .	4258	<b>3568</b>
Autres bâtiments et divers. . .	<b>3328</b>	7 586 <b>3258</b> <b>6826</b>
Total général . . . . .	<b>11 527</b>	<b>9998</b>

Ces premières données générales montrent que non seulement les constructions de 1963 ont été en sensible augmentation sur celles de 1962 pour toutes les rubriques de la statistique, mais qu'elles se sont rapprochées davantage que précédemment des projets inventoriés en début de période; ce dernier élément de comparaison traduit en particulier l'effort fébrile imposé à ce secteur

d'activité pour réaliser les travaux mis au programme de l'exercice écoulé.<sup>1</sup>

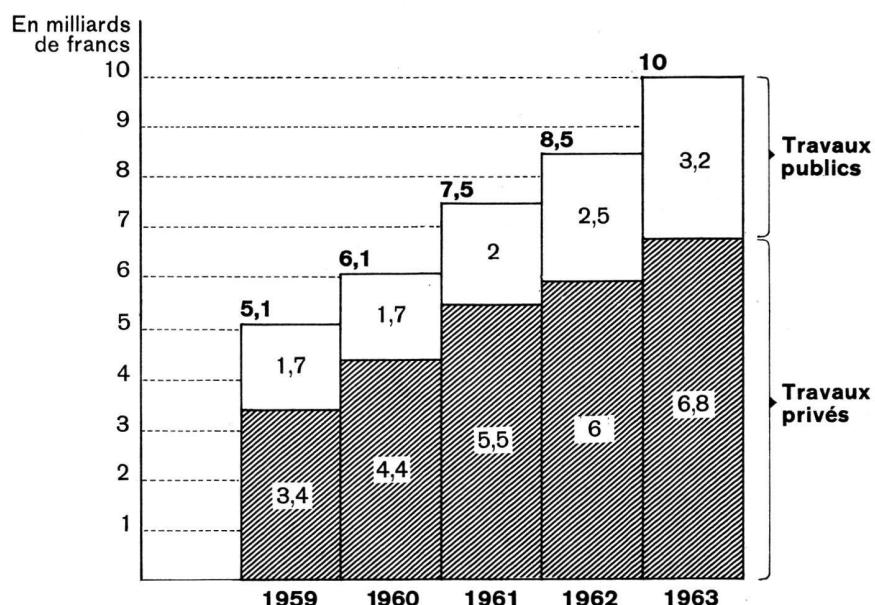
Quant aux 10 milliards de francs investis, on en mesurera mieux l'importance si l'on considère qu'en rassemblant d'une part les fonds obtenus par les émissions d'emprunts suisses durant l'année 1963 (2,5 milliards de francs) et, d'autre part, l'augmentation présumée de l'épargne dans les banques au cours de la même période (3 milliards de francs), on obtient un chiffre qui ne représente encore guère plus de la moitié du financement des dépenses engagées dans les constructions de toute nature.

Pour procéder à une analyse plus détaillée des données de 1963 déjà énoncées, il paraît intéressant de prendre un peu de recul et de les placer dans la perspective des cinq dernières années par exemple.

On constate ainsi tout d'abord que, de 1959 à 1963, *la construction en Suisse a exactement doublé, passant de 5 à 10 milliards de francs.*

<sup>1</sup> Cet effort est manifeste même si, malgré une dépense accrue en francs (3,9 milliards contre 3,2 milliards l'année précédente), le nombre des logements mis sur le marché en 1963 dans les communes de plus de 1000 habitants n'a atteint que 48 695 contre 52 359 en 1962. Dans la hâte d'entreprendre tout à la fois bon nombre d'immeubles n'étaient pas achevés en fin d'année, le recensement des appartements en construction au 31 décembre dernier étant de 56 540 contre 51 710 un an auparavant, non compris ceux des localités ayant moins de 2000 habitants.

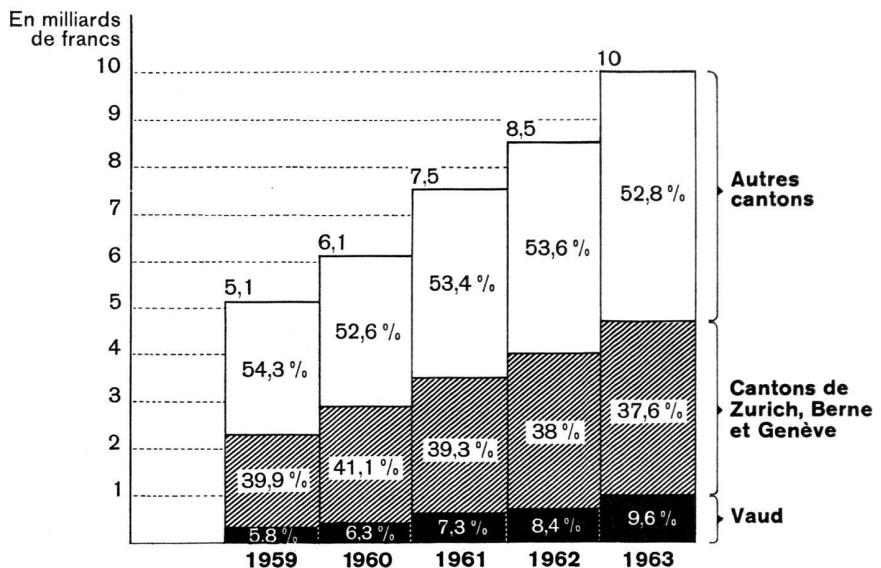
**Répartition pour la Suisse des travaux de construction publics et privés**



### Répartition des travaux de construction par cantons

De plus, la répartition entre les travaux entrepris par les corporations publiques (Confédération, cantons, communes) et ceux relevant du secteur privé est restée relativement constante, la proportion d'un tiers aux premières et de deux tiers au second se retrouvant en 1963 telle qu'on l'avait déjà en 1959.

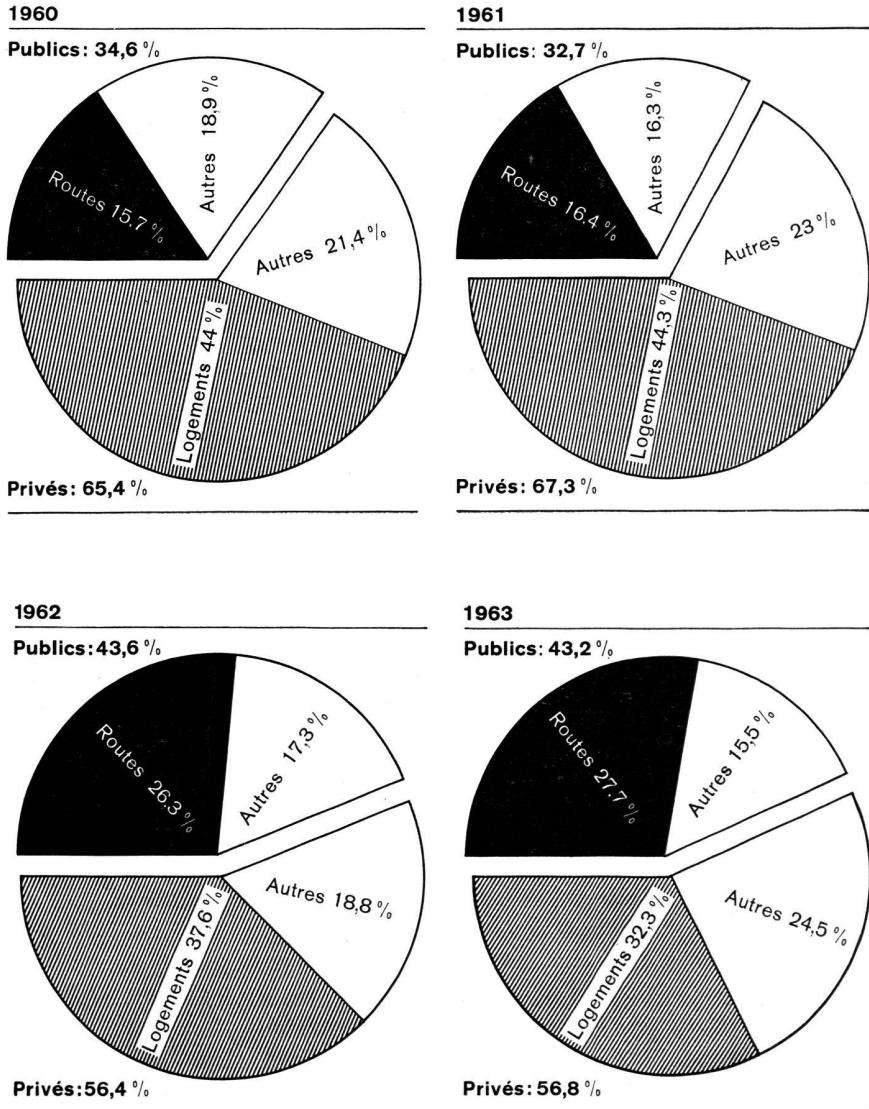
En recensant les mêmes travaux par cantons ou groupes de cantons, on peut, par exemple, concevoir la présentation graphique ci-contre:



### Répartition des travaux de construction dans le canton de Vaud

On met alors en évidence la nette progression enregistrée en Pays vaudois où les constructions de 1959, avec quelque 300 millions de francs, ne représentaient que le 5,8% de la Suisse, tandis que, pour 1963, le chiffre de 960 millions de francs environ a constitué le 9,6% des investissements totaux. On constate par la même occasion que, durant la période considérée, la part des cantons de Zurich, Berne et Genève a rétrogradé – surtout à cause des deux premiers – tandis que celle se rapportant au reste de la Suisse demeurait à peu près constante.

Ainsi, tandis que, sur le plan suisse, le volume des constructions doublait en cinq ans, il a plus que triplé dans le canton de Vaud. Quant à la répartition des travaux par maîtres d'ouvrage et par nature, elle ressort du graphique ci-contre et des commentaires ci-après:



On constate tout d'abord qu'après s'être maintenue autour de 33-35% en 1960 et en 1961 – soit dans la proportion d'un tiers déjà signalée comme une donnée à peu près constante sur le plan suisse – la part des constructions entreprises par les *pouvoirs publics* s'est accrue en 1962 et en 1963 jusqu'à atteindre le 43-44% du total. L'augmentation de la «tranche» consacrée aux routes et aux autoroutes suffit à expliquer ce «dépassement».

Si les travaux relevant du domaine *privé* ont «ipso facto» rétrogradé d'autant par rapport à l'ensemble, on n'oubliera pas que la progression de l'activité a été suffisamment forte pour donner, en chiffres absolus, des résultats qui traduisent, *dans le secteur du logement surtout*, une stabilité et une continuité assez remarquables. En effet, d'après les statistiques cantonales donnant le total des logements construits chaque année en Pays vaudois ainsi que les chiffres annuels de la population, il a été mis à disposition, de 1956 à 1963, les appartements suivants:

	Nombre de logements	Par 1000 habitants
1956	4594	11,4
1957	4493	11,0
1958	2141	5,2
1959	3048	7,3
1960	3783	8,8
1961	5239	11,8
1962	5130	11,1
1963	5326	11,3

En même temps qu'apparaît, avec une extraordinaire régularité, la proportion de 11 logements nouveaux pour 1000 habitants des années 1956-1957 et 1961 à 1963, on retrouve, tel un rappel, le fléchissement des années 1958 à 1960 dû aux restrictions de crédit de l'époque.

Celles qui commencent à se manifester à l'heure actuelle – qu'elles aient pour origine une évolution naturelle du marché des capitaux ou qu'elles soient dues directement ou indirectement aux mesures prises pour lutter contre le renchérissement – vont-elles entraver à nouveau la construction de logements où les besoins pourtant n'ont pas fléchi? La question se pose lorsqu'on voit qu'au cours des trois dernières années par exemple, malgré l'apport de plus de 15 000 logements neufs, le nombre d'appartements vacants dans le canton de Vaud n'a plus jamais dépassé la centaine, le non-loué étant d'ailleurs généralement du «résidentiel» hors de prix.

Quant aux nouveaux logements à loyers modérés, leur nombre de 134 pour 1963, après 114 en 1962, 353 en 1961 et 461 en 1960, se passe de longs commentaires. Il semble que si, dans ce domaine, on veut passer des vœux pieux à quelques réalisations valables, une *intervention gouvernementale* (c'est nous qui soulignons, Réd.) sera maintenant nécessaire et cela non seulement pour construire, mais encore pour assurer un financement s'étendant sur plusieurs années, avec à la base un recensement précis de la part des communes et des autres collectivités publiques. Les problèmes multiples que pose à notre pays le secteur de la construction et du logement, où il faudrait en fait *pourvoir au moins aux besoins urgents*, ne sont décidément pas faciles à résoudre. On comprend qu'ils soient et qu'ils seront encore âprement discutés.

*Fx.*

(Bulletin mensuel de la Banque Cantonale Vaudoise.)